



Angers, le 12 juillet 2023

Fermeture du local de l'ex-Alvarium

Point de situation du maire d'Angers et du préfet de Maine-et-Loire

Depuis une semaine, le calme est revenu dans l'agglomération d'Angers. Nous tenons à remercier les effectifs de la police nationale, de la gendarmerie nationale et de la police municipale qui, sous nos autorités respectives, se sont fortement mobilisés en ce sens. Dans le contexte des affrontements entre groupes extrêmes, la police nationale a procédé à plus d'une dizaine d'interpellations auxquelles s'ajoute le placement en garde à vue de quatre individus.

Dans le même temps, des mesures administratives d'urgence ont été prises : le local de l'ex-Alvarium, groupement de fait dissous en novembre 2021 par décret, a été fermé par arrêté municipal pour troubles graves et répétés à l'ordre public. A la suite d'une visite inopinée de la commission intercommunale de sécurité au sein de ce local, à savoir l'établissement recevant du public déclaré par l'association "Les butineurs de l'Anjou", cette commission a émis un avis défavorable à la poursuite de l'exploitation de cet établissement le 6 juillet. Il est donc fermé jusqu'à nouvel ordre. La préfecture a par ailleurs reçu le 10 juillet 2023 une déclaration de dissolution de l'association "Les butineurs de l'Anjou".

Nous remercions les différents services qui ont œuvré à ce retour au calme pour les riverains et les commerçants de la rue du Cornet.

Nous restons déterminés à lutter contre toutes formes de violence, quelle que soit leur origine.

Jean-Marc Verchère, Maire d'Angers
Pierre ORY, Préfet de Maine-et-Loire